

Paris, le 30 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Biodiversité : les engagements d'Eramet reconnus par act4nature

Le comité multi-partites de l'initiative volontaire act4nature a validé les engagements en faveur de la biodiversité du Groupe Eramet.

- **les engagements du Groupe ont été reconnus comme [SMART](#)** par le comité de pilotage d'act4nature, à l'issue d'un processus d'échanges avec son réseau d'ONG environnementales, d'organismes scientifiques et d'entreprises engagées
- ce processus d'adhésion s'inscrit dans le cadre des **engagements biodiversité du Groupe inscrits dans sa feuille de route RSE 2018-2023**



« En tant qu'acteur minier responsable, nous avons pleinement conscience de l'impact de nos activités sur la biodiversité. La préserver, c'est plus qu'un engagement, cela fait partie de notre stratégie : nous l'intégrons dans tous nos projets et agissons en vertu d'un principe simple : éviter-réduire-réhabiliter-compenser. »

Rejoindre l'initiative act4nature renforce notre démarche RSE et consolide notre modèle minier. La reconnaissance de nos engagements par des ONG et des experts scientifiques récompense quant à elle un important travail de fond mené dans tous les sites du Groupe depuis trois ans pour atteindre les treize objectifs de notre feuille de route RSE 2018-2023. »

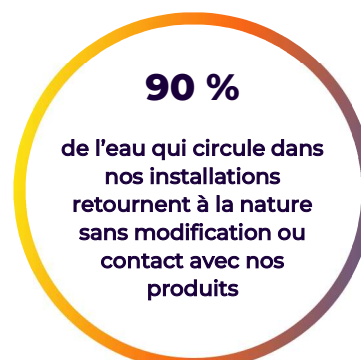
Christel Bories, Présidente-directrice générale du groupe Eramet

[Act4nature international](#) est une initiative d'engagement volontaire en faveur de la biodiversité destinée aux entreprises internationales françaises, lancée par l'association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE). Fin 2021, 13 nouveaux engagements ont été reconnus comme SMART, ce qui porte à 57 le nombre d'entreprises engagées dans l'initiative.

En rejoignant act4nature, Eramet adhère à [10 principes communs](#) et prend donc des engagements SMART liés à son activité.

C'est la première fois qu'un panel d'ONG environnementales et d'organismes scientifiques reconnaît les engagements du Groupe en matière de biodiversité, reconnaissance qui le conforte dans sa démarche RSE, alors qu'il ambitionne de *devenir une référence dans la transformation responsable des ressources minérales de la Terre, pour le bien-vivre ensemble*, comme l'indique [sa raison d'être, inscrite dans ses statuts cette année.](#)

Conscient de l'état d'urgence dans lequel se trouve la planète, Eramet s'attache ainsi dans ses activités quotidiennes à appréhender la pérennité des espèces végétales et animales, ainsi que de leurs habitats. Dans le cadre de sa [feuille de route RSE](#), le Groupe prend donc l'engagement de « protéger les ressources en eau et d'accélérer la réhabilitation de ses sites miniers en favorisant la biodiversité ». La Politique Biodiversité, rédigée dès 2014, fait partie des engagements de sa [Politique de Responsabilité Environnementale](#) (mise à jour en 2020).



Parmi les engagements d'évitement volontaire pris par Eramet figure l'interdiction d'avoir recours aux rejets de résidus miniers en mer et la promotion d'un ban réglementaire de cette méthode notamment dans les réglementations pour les batteries de véhicules électriques.

Pour limiter les impacts sur la biodiversité, un volet spécifique est aujourd'hui pleinement intégré dans l'activité de chacun des sites miniers et industriels du Groupe. Des études de caractérisation sont régulièrement menées pour recueillir le maximum d'informations sur la biodiversité locale ainsi que sur les usages et les services écosystémiques. Ces études sont confiées à des spécialistes et experts, nationaux et internationaux : cabinets spécialisés, instituts publics, universités et ONG. Les risques et impacts des activités sur la biodiversité sont évalués et les actions de préservation sont définies en conséquence. C'est dans ce cadre que tous les sites ont un plan de gestion des eaux et un suivi de la trajectoire de réhabilitation des surfaces défrichées. Des actions de restauration écologique en complément des travaux de réhabilitation sont également mis en œuvre.

De même, lors du lancement d'un projet d'ouverture de nouveau site minier ou d'extension, un travail préparatoire minutieux est réalisé pour mettre en place une stratégie adaptée. Elle suit systématiquement la séquence suivante :

- éviter les impacts négatifs sur la biodiversité
- réduire l'impact pour en diminuer la durée, l'intensité et l'étendue
- réhabiliter les sites, notamment en privilégiant la réintroduction d'espèces endémiques
- compenser les impacts résiduels significatifs



SLN, Nouvelle-Calédonie :
pour revégétaliser la mine de Kouaoua, ce sont des espèces endémiques qui sont réintroduites après avoir été cultivées en pépinière localement.

Enfin des actions de promotion de la biodiversité sont menées auprès des salariés et vis-à-vis de la société civile. C'est ainsi que le Groupe a créé en 2021 au Gabon la Fondation Lékédi Biodiversité pour étudier, sensibiliser et protéger la biodiversité gabonaise et soutenir des projets de recherche.

A short horizontal bar with a color gradient from yellow to purple.

Calendrier

23.02.2022 : Publication des résultats annuels 2021 du Groupe

28.04.2022 : Publication du chiffre d'affaires du Groupe au 1^{er} trimestre 2022

Eramet transforme les ressources minérales de la Terre pour apporter des solutions durables et responsables à la croissance de l'industrie et aux défis de la transition énergétique.

Ses 13 000 collaborateurs s'y engagent par leur démarche citoyenne et contributive dans l'ensemble des pays où le groupe minier et métallurgique est présent.

Manganèse, nickel, sables minéralisés, lithium et cobalt : Eramet valorise et développe les métaux indispensables à la construction d'un monde plus durable.

Partenaire privilégié de ses clients industriels, le Groupe contribue à rendre les infrastructures et les constructions robustes et résistantes, les moyens de mobilité plus performants, les outils de santé plus sûrs, les appareils de télécommunications plus efficaces.

Pleinement engagé dans l'ère des métaux, Eramet ambitionne de devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre, pour le bien vivre ensemble.

www.eramet.com

CONTACT INVESTISSEURS

Directrice des Relations Investisseurs

Sandrine Nourry-Dabi

T. +33 1 45 38 37 02

sandrine.nourrydabi@eramet.com

CONTACT PRESSE

Directrice de la Communication

Pauline Briand

pauline.briand@eramet.com

Image 7

Marie Artzner

T. +33 1 53 70 74 31 | M. +33 6 75 74 31 73

martzner@image7.fr